

(1<sup>er</sup> septembre 2010)

**« Je reste persuadée que les idées, aussi travaillées soient-elles, se doivent d'être suivies d'une action engagée et modérée... Je retrouve cette sagesse dans la politique de conduite de notre syndicat »**

**Newsletter CFE-CGC Le + syndical : Vous êtes déléguée syndicale centrale CFE-CGC, quel est votre rôle ? Vos missions ?**

**Annie Chaponnier** : Depuis 2005 j'exerce mes mandats de déléguée syndicale et déléguée syndicale centrale chez CHANEL PARFUMS BEAUTE. Mon parcours est plutôt atypique... En premier lieu, j'ai été nommée par la CFE-CGC, puis élue CE et DP lors de nos dernières élections en mars 2010.

En fait, avant que soit réorganisé mondialement le groupe actuel CHANEL, existait une société mère : « CHANEL » à partir de laquelle gravitaient plusieurs petites sociétés, fonctionnant par activités (pour la « faire simple »...). Fin 2004, alors que tous les salariés du siège de Neuilly faisaient partie de la société mère CHANEL, présidée alors par madame Françoise Montenay, celle-ci se rapprocha de moi, me parlant d'une réorganisation en cours et de la création d'une nouvelle société CHANEL PARFUMS BEAUTE (janvier 2005).

Auparavant, CHANEL a toujours été une société familiale, à l'abri des pièges de la concurrence. Tout allait bien dans le meilleur des mondes, on parlait encore de « la communauté » en interne. Les temps ont bien changé ! Etant à l'époque secrétaire du CE, la présidente me suggéra de me syndiquer et je choisis alors la CFE-CGC paraissant de toute évidence correspondre le mieux à ma manière de penser et d'agir. Je suis tenace, patiente et calme.

Il n'y avait en effet aucun syndicat sur le siège de Neuilly et la création de cette nouvelle société induisait d'importants changements avec l'intégration de cinq sites de production. Ces derniers étaient majoritairement CGT, puis CFDT. A ce jour, la tendance s'est inversée. La CFE-CGC n'est pas désirée plus que ça sur ces sites d'autant que les cadres y sont en large minorité.

Pendant cinq années, je me suis débattue, me sentant bien seule et ayant tout à apprendre... J'ai appris beaucoup mais je pense que « le plus » est à venir. Lors des rencontres directions/organisations syndicales, j'ai vite remarqué que les sites de production, majoritairement ouvriers, défendaient leurs propres intérêts mais pas forcément avec beaucoup d'objectivité et de calme. C'est alors que seule syndiquée, déléguée syndicale sur l'établissement de Neuilly et déléguée syndicale centrale sur la société CHANEL PARFUMS BEAUTE qui regroupe les sites de production et le siège de Neuilly, je me suis rendue compte que mon rôle était difficile dans la mesure où je devais et je dois encore ménager les parties. Agent de maîtrise, nommée par le SNCC dès 2005, j'ai toujours essayé de négocier au mieux nos différents accords avec la direction et ai beaucoup appris en présence des différents syndicats. C'est là aussi que j'ai réellement pris la mesure de ce qu'est un site de production et ce qui s'y passe réellement.

Mon rôle est aussi, aujourd'hui, de maintenir un climat modéré ; je réalise que si la CFE-CGC n'était pas représentative (nous avons obtenu trois sièges de titulaires avec une audience à 49,72 % contre 43,79 % pour la CFDT - Le taux de participation aux élections, sur Neuilly, a été de 65 % - La direction nous a aidés à l'obtention d'une bonne mobilisation générale), je pense que de réels conflits pourraient intervenir. Ayant oeuvré seule pendant cinq années, et avant nos dernières élections CE/DP, j'ai dû, de par la loi sur la représentativité syndicale, présenter deux listes : dans les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> collèges. Cela n'a pas été sans peine... C'est alors que mes deux listes ont remporté un vif succès, j'ai eu l'appui de la majorité des cadres et tout cela m'a remotivée car je m'étais un peu fatiguée...

Quant à mes missions, je dirais qu'une des principales à ce jour, c'est d'accompagner les salariés dans les difficultés qu'ils traversent, pouvant aller jusqu'à la rupture de leur contrat de travail. Mon objectif ce jour est d'essayer de mobiliser le plus de salariés possible à prendre conscience du monde social et économique dans lequel nous vivons. De fait, les sociétés du groupe changent beaucoup et pas forcément dans le bon sens... Je ne sais pas si c'est particulier au luxe, mais les salariés ont peur d'adhérer « publiquement » à une réflexion de défense de leurs intérêts, de peur de perdre leur place... ainsi est fait l'humain, c'est-à-dire de trop nombreuses contradictions qui l'empêchent de se réaliser pleinement.

Mon objectif ce jour est d'accéder au mandant de déléguée de groupe pour mieux m'exprimer et exprimer mes valeurs et celles de la CFE-CGC au sein du groupe.

**Q : Quelles sont les futures négociations prévues chez CHANEL ?**

**R :** Nous venons de signer l'accord sur le stress prévu par le législateur et que la direction a préféré appeler « Bien-Être & Efficacité au travail » ; un audit est d'ailleurs en cours.

Nous n'avons pas d'accord en vue prochainement dans la mesure où nous avons récemment signé celui des seniors, et en 2008 celui sur le dialogue social.

**Q : Comment définiriez-vous le dialogue social dans votre entreprise ?**

**R :** « *Les relations sociales au sein du groupe CHANEL s'inscrivent dans une culture de dialogue social permanent, d'échange des problématiques économiques et sociales, et de construction d'une politique sociale de groupe.*

*Cette logique de partenariat et de concertation entre la direction et les représentants du personnel s'inscrit au-delà du simple respect des dispositions du Code du Travail en la matière ».* Ce sont les premières lignes apparaissant en préambule de notre accord groupe.

Le groupe CHANEL, composé de plusieurs sociétés avec des activités multiples, comme la mode, l'horlogerie/joaillerie, la maroquinerie, les parfums & Beauté... est un groupe solide, non coté en bourse, appartenant à deux actionnaires principaux. C'est dire que c'est un groupe bien planté, jouissant d'une notoriété internationale, que certains de nos concurrents envient et cherchent à déstabiliser, voire acquérir par tous les moyens.

C'est pourquoi il est important pour notre direction de pouvoir négocier avec les partenaires sociaux en place les meilleurs accords, leur accordant ainsi les meilleurs bénéfices... Je reste persuadée que notre direction est parée de bonnes intentions mais nous nous rendons tout de même compte qu'un fossé encore trop important reste creusé entre la théorie des beaux discours et des accords signés et ce qui se passe réellement sur le terrain. Les moyens matériels mis à disposition des instances représentatives quelles qu'elles soient sont effectifs, quant à certaines dispositions plus abstraites, c'est un peu différent. Je dirai donc que nous bénéficions tout de même d'un bon dialogue social dans l'ensemble. Je reconnais avoir la chance, de mon côté, en tant que déléguée syndicale sur le siège à Neuilly et déléguée syndicale centrale sur la société CHANEL PARFUMS BEAUTE, de bénéficier d'une relation plutôt privilégiée avec notre direction.

**Q : Pour conclure, quelles sont les raisons pour lesquelles vous vous êtes impliquée dans cette aventure CFE-CGC ?**

**R :** Je me suis impliquée et m'implique encore dans l'aventure CFE-CGC car je suis avant tout quelqu'un de droit, honnête, qui ne craint pas de dire les choses et j'essaie d'aller jusqu'au bout de mes convictions, surtout lorsque je sais que je suis dans le vrai... J'ai toujours été intéressée par tout ce qui touche au social. Il y a de quoi faire... !

La CFE-CGC défend assez justement des causes réelles et sérieuses et ses actions mises en œuvre pour parvenir à attirer l'attention des autorités compétentes restent pertinentes et modérées, ce qui n'est pas le cas de tous les syndicats.

Je reste persuadée que les idées, aussi travaillées soient-elles, se doivent d'être suivies d'une action engagée et modérée... c'est la clé dans la serrure. Je retrouve cette sagesse dans la politique de conduite de notre syndicat.